

Grille de sélection

1. Production scientifique :

1.1 Publications * :

Publications de rang "A+"	120 points/publication
Publications de rang "A"	90 points/publication
Publications de rang "B Scopus"	80 points/publication
Publications de rang "B DGRSDT"	50 points/publication
Publications de rang "C"	30 points/publication

1.2 Communications* :

Communications internationales publiées dans des proceeding indexé sur WOS ou SCOPUS	30 points/communication
Communications internationales.	20 points/communication
Communications Nationales	10 points/communication

2. Innovation et Entrepreneuriat :

Label startup	120 points/ Label startup
Label projet innovant (LPI)	80 points/ (LPI)
Création de micro entreprise (ME)	60 points/ME créée

3. Brevets d'invention et protections :

Brevets internationaux PCT OMPI	90 points/brevet
Brevets nationaux INAPI	50 points /brevet
Protection ONDA : œuvres pédagogiques et scientifiques	40 points /œuvre

*Le classement des co-auteurs est pris en considération comme suit : 1er auteur bénéficie des points à 100%, 2ème auteur 75% ; 3ème auteur 50% et au-delà 25%. Pour les disciplines qui adoptent le classement par ordre alphabétique, le doctorant doit justifier sa position parmi les co-auteurs.